LA NUIT DE L'EAU:



LE DÉFI

Avec votre entreprise,

relevez Le Défi pour les Enfants du Togo!



Les 13 et 14 mars 2015



La Nuit de l'Eau : Le Défi

UN ÉVÉNEMENT DE LA NUIT DE L'EAU DÉDIÉ AUX SALARIÉS D'ENTREPRISE



- En 2008, la Fédération Française de Natation s'engage auprès de l'UNICEF France et crée « La Nuit de l'Eau » en écho à la journée mondiale de l'Eau.
- Les objectifs de cet évènement sont d'une part de sensibiliser aux problématiques liées à l'eau, et d'autre part de collecter des fonds pour les enfants du Togo.
- En 7 éditions, la Nuit de l'Eau a permis de collecter plus de **1 000 000 euros** directement affectés au programme **Eau et Assainissement au Togo**.
- Pour fédérer les salariés d'une même entreprise autour d'un événement sportif et solidaire, la Fédération Française de Natation et l'UNICEF France ont créé en 2011 à Puteaux Le Défi de l'Eau.
- Lors des trois premières éditions, le Défi a permis de collecter près de 114 000 euros grâce à l'implication de salariés motivés.
- L'objectif cette année est de collecter plus de 50 000 d'euros grâce à vous !



QUELQUES CHIFFRES



- •5 400 euros pour installer un point d'accès à l'eau potable, lavabos et latrines séparées filles/garçons
- 4 600 euros pour une citerne servant à récupérer l'eau de pluie de 5m³
- 1 500 euros pour la formation des enseignants et membres du Comité de parents d'élèves aux bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- 250 euros pour soutenir l'introduction dans le programme scolaire de modules sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- •Financer un programme dans une école au Togo = 11 500 euros.

✓ La somme collectée lors de la dernière édition a permis la mise en place du programme WASH (Water, Sanitation and Hygiene) dans 28 écoles au Togo, pour 10 144 enfants











UN CHALLENGE SPORTIF ET SOLIDAIRE OUVERT À TOUS



Comment ça marche?

- Chaque participant s'engage à nager pour les enfants du Togo le 13 ou le 14 mars 2014
- Il doit démarcher son entourage (amis, famille, collègues) afin de réunir un maximum de dons via internet.
- Les dons sont déduits fiscalement à hauteur de 75%. Après réduction fiscale, un don de 50€ ne coûte réellement que 12,5€.

Avantages pour votre entreprise:

- Engagez votre entreprise aux côtés de l'UNICEF pour améliorer l'accès à l'eau potable
- Fédérez vos équipes autour d'un projet ludique et porteur de sens
- Bénéficiez d'un retour très positif en terme d'image grâce à cet évènement unique

Ils parrainent la Nuit de l'Eau:



Camille Lacourt



Laury Thilleman

4



UN ÉVÉNEMENT COHÉRENT POUR VOTRE ENTREPRISE



 L'UNICEF France et la Fédération Française de Natation vous accompagnent avant et pendant l'événement, en cohérence avec vos objectifs en marketing et communication :

Avant l'événement :

- Recruter et animer une équipe de salariés-nageurs de votre entreprise, avec abondement éventuel de votre entreprise
- Promouvoir l'événement dans vos propres supports de communication, interne et externe
- Inviter vos collaborateurs à venir encourager

Le Jour J

• Accueillir vos collègues qui viennent nager, dans un esprit festif et solidaire



LE DÉFI EST CONÇU POUR VALORISER LES ENTREPRISES PARTICIPANTES



- Chaque équipe d'entreprise disposera d'une page en ligne qui regroupera l'ensemble des collaborateurs participants au Défi.
- Des photos et des vidéos peuvent être produites le jour de l'événement et fournies aux entreprises pour leur communication interne.
- Les entreprises seront mises en avant sur les réseaux sociaux et sur la page de collecte dédiés à l'événement.
- Deux Challenges récompenseront les entreprises les plus mobilisées :
 - Le Challenge du nombre qui mettra à l'honneur les entreprises qui auront réuni le plus de collaborateurs
 - Le Challenge de la collecte qui mettra à l'honneur les entreprises qui auront réuni le plus de fonds pour les projets de l'UNICEF







COMMENT PARTICIPER? OPTION 1



- C'est simple et rapide!
- ✓ Connectez-vous sur le site http://team.unicef.fr/events/defi-de-l-eau
- Cliquez sur « créer ma page de collecte » et suivez les étapes de la création de votre profil!









COMMENT PARTICIPER? OPTION 2



- ✓ Votre entreprise peut s'engager financièrement en mobilisant ses salariés autour d'un projet solidaire :
- L'entreprise réserve un créneau de 30 min pour ses salariés.
- Et l'entreprise convertie ensuite le nombre de longueurs nagées en euros.
- ✓ 1 longueur = XX euros (à définir avec l'entreprise)









Votre contact UNICEF:

Matthieu de Lamare 01 73 01 17 22

mdelamare@unicef.fr

